

Usine de



# **CERTIFICAT**

# FENETRES PVC A LA FRANCAISE, OSCILLO-BATTANTES ET A SOUFFLET

#### **EVO 70**

Le CSTB atteste que les produits, mentionnés en annexe, sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF220-EP5 révision 7 et additifs, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification et le CSTB accordent respectivement à :

La société PROFERM MULTITECHNIQUE

AVENUE DE LONDRES FR-62138 DOUVRINS FR-62138 DOUVRINS

le droit d'usage de la marque NF FENETRES PVC et de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et ACOTHERM pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF, les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED, le règlement ACOTHERM et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 4530A-291-125 du 14 septembre 2012 Décision de reconduction n° 4692A-291-125 du 10 juillet 2014 Cette décision annule et remplace la décision n° 4530A-291-125 du 14 septembre 2012

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.
Sa validité doit être vérifiée sur la liste des titulaires du droit d'usage, disponible à l'adresse suivante :
<a href="http://www.cstb.fr/listes/NF220.pdf">http://www.cstb.fr/listes/NF220.pdf</a>

# Fonctionnement Thermique Durabilité Classement A\*E\*V\* certifié - A\*4 E\*9A V\*A3 Classement A\*E\*V\* certifié - A\*4 E\*9A V\*A3 Performances minimales Selon Règlement ACOTHERM du 14/09/11 Les produits bénéficiant du présent certificat doivent comporter, en sortie d'usine,

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les produits bénéficiant du présent certificat doivent comporter, en sortie d'usine, sur la **traverse haute du dormant** : les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon les modèles ci-dessous :



Les produits certifiés doivent obligatoirement, en sortie d'usine, intégrer les profilés assujettis au dormant tels que pièces d'appui, élargisseurs, fourrures d'épaisseur.

Ce certificat comporte 6 pages.

# <u>Correspondants (CSTB)</u>:

Laurent DOFFIN Aymeric BABIN

Tél.: 01 64 68 84 58 Fax: 01 64 68 85 36 E-mail: NF220@cstb.fr







Décision de reconduction n° 4692A-291-125 du 10 juillet 2014 page 2

# **FABRICATIONS CERTIFIEES**

Cette fiche précise les modèles de fenêtres et portes-fenêtres certifiées et leurs classements. Seules les fenêtres et portes-fenêtres conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-dessous doivent comporter les marques CERTIFIE CSTB CERTIFIED, NF et ACOTHERM ainsi que les classements attribués.

Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 291 - 125

#### 1. MARQUE CERTIFIE CSTB CERTIFIED

#### 1.1 Profilés

Conformes à ceux définis dans le Document Technique d'Application (DTA) :

- PROFINE France, Kömmerling e.volution, profils d'ouvrants à 3 chambres.

# 1.2 <u>Vitrages isolants certifiés</u>

L'épaisseur des vitrages est calculée selon les cas :

- si le site est connu, à partir de la pression du vent telle que définie dans le NF DTU 39 P4;
- si le site n'est pas connu, à partir de la pression du vent de 1800 Pa.

# 1.3 Quincaillerie

- Crémones: MACO, ROTO,

- Organes de rotation: MACO, ROTO, OTLAV.

#### 1.4 Renforts

Selon les dispositions prévues par le fabricant.

# 2. MARQUE NF

#### 2.1 Entrées d'air certifiées

Les entrées d'air mises en œuvre doivent être certifiées NF 205 « Ventilation Mécanique Contrôlée » ou CSTBat 35 « Ventilation Hygroréglable » et avoir les performances acoustiques suivantes :

 $Dn,e,w+C_{tr} \ge 36 \text{ dB (Type EA1)};$ 

Les usinages des entailles des profilés destinés à recevoir les entrées d'air doivent être effectués selon les prescriptions du *Cahier du CSTB* n°3376 (octobre 2001).







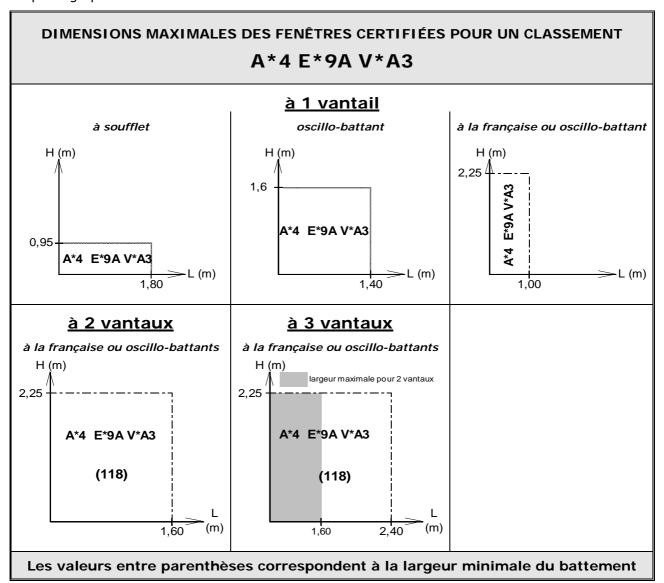
Décision de reconduction n° 4692A-291-125 du 10 juillet 2014 page 3

#### 2.2 Fenêtres

Les fenêtres sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD DTU 36.5 P3, dans la limite des niveaux de classement certifiés.

Les caractéristiques sont certifiées pour des fenêtres de dimensions :

- tableau pour des mises en œuvre en neuf ;
- passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormants.









Décision de reconduction n° 4692A-291-125 du 10 juillet 2014 page 4

#### 3. MARQUE ACOTHERM

Le niveau certifié de la performance d'affaiblissement acoustique ne vaut que pour les fenêtres équipées en usine conformément aux rapports d'essais acoustiques.

Dans le cas de fenêtres équipées d'entrée d'air, le niveau certifié de la performance d'affaiblissement acoustique tient compte de l'influence du dispositif d'entrée d'air certifié incorporé en usine ou mis en place durant le chantier.

Le niveau certifié de la performance d'affaiblissement acoustique est sans valeur pour les fenêtres auxquelles un dispositif traversant est incorporé après leur sortie d'usine hormis le cas des éléments déjà certifiés.

La hauteur limite entre une fenêtre (F) et une porte-fenêtre (PF) est fixée à 1,85 m.

Les caractéristiques ACOTHERM sont valables uniquement pour les fenêtres certifiées au paragraphe précédent et décrites ci-dessous.

#### 3.1 Acoustique

Туре	AC (R <sub>A,tr</sub> en dB)	Composition vitrage	Entrée d'air	Panneau de soubassement
Fenêtre et porte- fenêtre : - à la française - oscillo-battante - à soufflet	AC1 (26dB)	4/x/4 16≤x≤20 6/12/4/12/4	Type EA1	Sans
	AC1 (28dB)	4/x/4 16≤x≤20	Sans	Sans
	AC1 (29dB)	6/12/4/12/4	Sans	Sans
	AC1 (31dB)	6/18/4 44.2/16/4	Sans	Sans
	AC2 (33dB)	10/14/4 44.2 <i>acou</i> /16/4	Sans	Sans
	AC3 (36dB)	44.2 <i>acou</i> /16/8	Sans	Sans
	AC3 (37dB)	44.2 <i>acou</i> /14/10	Sans	Sans







Décision de reconduction n° 4692A-291-125 du 10 juillet 2014 page 5

# 3.2 Thermique

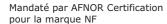
# 3.21 <u>Définition du vitrage</u>

<b>Ug</b> (W/(m².K))	Composition vitrage	Couche faiblement émissive	Type de remplissage	Taux de remplissage
1,1	4/16/4 4/20/4 6/18/4 10/14/4 44.2/16/4	Clima-Guard 1.0 W (GUARDIAN)	argon	85% ou 90%
1,1 *	44.2/16/8 44.2/14/10		argon	85% ou 90%
0,7*	6/12/4/12/4		argon	85%

<sup>\* :</sup> désigne des fenêtres dont les performances ACOTHERM sont obtenues par renforcement total du produit.









Décision de reconduction n° 4692A-291-125 du 10 juillet 2014 page 6

# 3.22 Renforcement selon fabricant ou total

	Définitio	Vitrages utilisés			
Туре	Th	<b>Uw</b> (W/(m².K))	Panneau de soubassement	<b>Ug</b> (W/(m².K))	Type intercalaire
Fenêtre et porte- fenêtre : - à la française - oscillo-battante - à soufflet	Th10	1,5	sans	1,1 / 1,1 *	(1)
	Th11	1,4	sans	1,1 / 1,1 *	(2)
		F:1,4	sans	1,1 / 1,1 *	(3)
	Th12	PF:1,3	sans	1,1 / 1,1 *	(3)
		F:1,3	sans	0,7*	(1)
	Th13	PF:1,2	sans	0,7*	(1)
		F:1,2	sans	0,7*	(2)
	Th14	PF:1,1	sans	0,7*	(2)
		1,1	sans	0,7*	(3)

<sup>\*:</sup> désigne des fenêtres dont les performances ACOTHERM sont obtenues par renforcement total du produit.

- (1) intercalaire aluminium,
- (2) intercalaire THERMIX TX N (ENSINGER) ou TGI Spacer (TECHNOFORM),
- (3) intercalaire SGG Swisspacer V (feuil inox) (SAINT GOBAIN GLASS INSULATION).

